

N° 2025-60- Décision du Président

Avenant au marché de fourniture de repas individuels en liaison froide pour le service de portage de repas

Le Président de la Communauté de Communes Haute-Tarentaise,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales définissant les attributions du Président ;

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020-54 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

DECIDE

ARTICLE 1 – De signer l'avenant, annexé à la présente décision, relatif au marché de fourniture de repas individuels en liaison froide pour le service de portage de repas, suite à la constitution du GIP Haute Tarentaise Restauration.

ARTICLE 2 – La prestation de fourniture de portage de repas sera reprise en 2026 par ce nouveau prestataire. Toutefois, eu égard aux délais nécessaires à la mise en place du nouveau service, il paraît opportun de prolonger le marché en cours de 4 mois soit une date de fin de marché au 03.05.2026

ARTICLE 3 – De signer les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 4 – Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise est chargé de l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 5 - Pour extrait conforme certifié par le Président qui transmet à Monsieur le préfet conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Séez, le 15 décembre 2025

Yannick AMET

Président



HAUTE
TARENTEISE
Communauté de Communes



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de Communes de Haute Tarentaise
8, rue Saint Pierre
73700 SEEZ

B - Identification du titulaire du marché public

CENTRE HOSPITALIER
Rue du Nantet
BP 11
73700 BOURG-SAINT-AURICE

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

Fourniture de repas individuels en liaison froide pour le service de portage de repas.

■ **Date de la notification du marché public : 03.01.2022**

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Suite à la constitution du GIP Haute Tarentaise Restauration, la prestation de fourniture de portage de repas sera reprise en 2026 par ce nouveau prestataire.

Toutefois, eu égard aux délais nécessaires à la mise en place du nouveau service, il paraît opportun de prolonger le marché en cours de 4 mois soit une date de fin de marché au 03.05.2026

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 073-247300254-20251216-D2025_60-CC

Date de mise à jour : 01/04/2019.